

AMAHORO, ITEKA, ITERAMBERE KURI BOSE

PLAN D'ACTION DE L'ASBL RAPACODIBU

PLAN D'ACTION DU RAPACPODIBU SUR LES ACTIVITES DE SENSIBILISATION POUR LE CONTROLE, LA GESTION DES ARMES LEGERES ET DE PETIT CALIBRE (ALPC) ET LE DESARMEMENT DE LA POPULATION CIVILE

Par
Ficard NDAYIMIRIJE
Représentant Légal

Bujumbura le 14/10/2011

TABLE DES MATIERES

ļ
5
5
5
5
5
5
5
5
5
5
7
7
7
3
3
)

Tel.+25779910045/+25776548719

 $\underline{Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr}$

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

XIV. UTILISATION DE LA FORCE DE PERQUISITION9
XV. DECRET LOI DU 28AOUT 200910
XVI. DEFIS ET LIMITE DE DESARMEMENT AU BURUNDI10
XVII. DEFI FINANCIER10
XVIII. DEFI DE COORDINATION10
XIX. SOURCE DE PROLIFERATION ET PROBLEMATIQUES DES ARMES ILLEGALEMENT DETENUES10
XIX.1.ARMES AUX MAINS DES CIVILES11
XIX.2.SOURCE INTERNE11
XIX.2.1POUVOIR PUBLICS ET FORCE REBELLES11
XIX.2.2.TABLEAU COMPARATIF DES ARMES DISTRIBUE DANS LE CADRE DE LA DEFENSE CIVILE ET CELLES RECUPEREES12
XIX.2.3.L'ARMES RECUPEREES SUR LES PARTIS ET MOUVEMENTS POLITIQUES ARMES (PMPA)13
XX. IMPACT DES ARMES LEGERES14
XX.1.TABLEAU DE CLASSIFICATION DE SEPT PREMIERES CATEGORIES DE CIBLES D'ACTES VIOLENTS SELON LES GROUPES DES REPONDANTS14
XXI. LES ACTEURS DE L'INSECURITE AU BURUNDI15
XXII. ACTION DE LA STRATEGIE POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA GESTION CONFLITS ARMES15
XXII. CONCLUSION ET RENOMMASSIONS16
XXIV. CADRE LOGIQUE D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION DU RAPACODIBU15

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Site Internet : $\underline{http://www.grip.org/rafalroot/siteweb/dev.asp?N=simple\&O=453}$

I. AVANT PROPOS

La prolifération et la circulation des armes légères et de petit calibre est un des plus sérieux défis sécuritaires auquel confronté le monde d'aujourd'hui 'hui. Le fait que ces armes soient facilement disponibles, relativement bon marché, techniquement simples à utiliser et à concevoir à fait que celles-ci soient choisies par toutes les catégories des criminels Dans le contexte de notre région, elles sont utilisées par des groupes des criminels, des voleurs de bétails et des voitures, des terroristes, des pirates et des insurgés qui s'affairent à saper l'autorité des gouvernements légitimes.

Cela état de fait ébarbé la pauvreté et crée un état insécurité contre lequel aucun développement sérieux ne peu être réalisé. C'est un réponse dévastâtes uses de ces armes légères et de petit calibre illicites sur la sûreté, la sécurité et le développement que la communauté internationale et les états des régions se sont décidés à aborder ce problème et le Burundi s'est engagé dans ce processus

Au niveau international, le plan d'action des Nations unies pour la prévention, la maîtrise et l'élimination du commerce des armes légères et de petit calibre sous tous ses aspects fut approuvé en juillet 2001

De le même temps, les états de la région des grands lacs et la corne de l'Afrique signèrent la déclaration de Nairobi sur le problème de la prolifération illicites des armes légères et de petits calibre en Mars 2000, et par la suite, le protocole de Nairobi pour la prévention, le contrôle et la réduction des armes légères et de petit calibre dans la région des grands lacs, la corne de l'Afrique et les Etas limitrophes, qui est entré en vigueur Mai 2006. Ces Accords engagés les Etats à prendre des séries de mesures pour combattre le fléau des armes légères et de petit calibre sur leur territoire.

Le Burundi a ratifié le Protocole de Nairobi le 15 Mars 2006 et appui activement le centre régionale sur les armes légères(RCSA), lequel coordonne et supervise la mise en œuvre du Protocole de Naïrobi pour la région. Le Gouvernement du Burundi attache une grande importance à la mise en œuvre réussie à la fois de la déclaration de Naïrobie et du protocole de Naïrobie. Pour assurer que les pays de la région tiennent comptent de leurs engagements, les pays ont développé un plan d'action pour le contrôle et la gestion des armes. Ce plan offre une série de mesures détaillée pour combattre la prolifération illicites des armes légères et de petit calibre ;le développement d'institution efficace ; la gestion effective des stocks et la production et diffusion effective d'information.

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

II. FACTEURS L'ARMEMENT CIVIL

Une série des **De** facteurs sont à l'origine de l'armement civil. Il s'agit principalement de l'insécurité générée par la longue guerre civile (1993-2009) et de la psychose qui a découlé, du phénomène du banditisme qui se développait pendant la période guerre et qui persiste, ainsi que des méfiances entre les partis politiques adverses dont les partisans développent des comportements belliqueux

III. SYSTEME DE BANDITISME

Si certaines personnes ont acheté des armes pour assurer la protection de leurs familles, il est bien évident que d'autre sans servent à l'inverse pour se faire une santé économique en dépouillant les honnêtes citoyens de leurs bien

IV. APPARUTION DE L'ANTAGONISME POLITIQUE

Les rivalités politiques ont été à la base des nombres d'actes de violences armées. Il s'agit de ce que nous apollons « Antagonisme Politique, que d'autre qualifie de § Mésentente entre partis politique § voire de la haine entre parti politique. Ce climat a contribué a justifié l'utilité des armes par reflexe d'autodéfense.il s'agit des phénomènes qui a survécu aux élections de 2005 à raisons de la poursuite des hostilités avec PALIPEHUTU-FNL.

V. ANALYSE DE LA STRATEGIE DE DESARMEMENT AU BURUNDI

V.1. DES LE DEBUT DU PROGRAMME DE DESARMEMENT DE LA POPULATION CIVILE

Le gouvernement de transition semblait avoir hésité entre deux options pour amener les civils à remettre les armes : les stratégies volontaristes et les stratégies coercitives .les premières font appeler aux remises volontaires des armes tandis que les secondes préconisent la contrainte contre stratégie de désarmement de civile.

V.2. MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE VOLONTARISTE DANS LE DESARMEMENT

Par opposition aux stratégies coercitive qui recommande le recours à la contrainte comme méthode de désarmement, les stratégies volontariste préconise la conscientisation de la population burundaise par rapport aux méfaits des armes et vont jusqu'à proposer des produits de r compositions aux détenteurs pour qu'ils acceptent de dessaisir de leurs armes

V.3. CIRCULATION ILLICITES DES ARMES CONTRE LE DEVELOPPEMENT.

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Dans sa volonté de désarmer, la population, le gouvernement a mis en place en avril 2006, la CTDC commission de désarmement des civile et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre. Cette commission était en charge de la conception et de la mis en œuvre du programme de désarmement des civiles ainsi que du suivi des engagements internationaux pris par le Burundi dans le cadre de la réduction des armes légères. Elle a son actif la stratégie Nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et de désarmement de la population civile, adoptée par le conseil des ministres en octobre 2006.

Cette stratégie était basée sur le désarment volontaire et voulait prendre l'option arme contre projet de développement, stratégie permettant à ce qui dessaisissait des armes d'accéder à une activité génératrice de revenu et donc d'offrir à ce qui recourrait aux armes comme un moyen survie une activité substitution.

V.4. LA MISE EN PLACE DE LA STRATEGIE DE SENSIBILISATION

Nous attendons par sensibilisation tous les messages ou acte tendant à amener les détenteurs illégaux d'armes à adhérer à la politique du désarmement volontaires des civile. La stratégie nationale de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre et de désarmement des civiles précisent que : le désarmement volontaire s'effectuera dans une période d'amnistie qui pourra être accompagnée ou suivie de mesure coercitive de retrait d'armes pour la personne n'ayant pas adhéré au programme de désarmement. Il prendra en compte les particularités nationales et sera appuyé d'action de sensibilisation. La remise volontaire des armes devrait être une indicateurs de la réussite de cette stratégie ainsi, dans cette partie nous pouvons analyser le degré de l'implication des acteurs dans la mise en œuvre de cette stratégie , les types des messages délivrés ainsi que le degré d'adhésion y relatif.

Jusqu'à fin 2008, le message transmis lors de la sensibilisation de la population à la remise des armes était essentiellement centré sur leurs méfaits dans les ménages et retour graduel de la sécurité dans le pays jusqu'à la fin du mois de février 2009, la commission de désarmement des civile étamées à 40000 des armes remises volontairement sur un total estimé entre 100 000 et 300 000 armes en circulation.

VI.LES ARMES REMISES CONTRE OUTILS DE CONVERSION

Dans cette tâche de désarmement, beaucoup d'association de la société civile, dont celles des démobilisés, ce sont fortement impliquées dans les efforts de sensibilisation tandis que la commission de désarmement soutenue par le gouvernement et partenaires internationaux, a distribué les produits dus de reconversion en vue de la coordination des activités de désarmement

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

et parfois de la sensibilisation. Dès lors, la remise des armes par les civils adoptés une deuxième vitesse

VII. LA PLACE ET ROLE DE LA SOCIETE CIVILE DANS LE DESAREMENT DES CIVILS

Quoique récente, la société civile burundaise revendique plus de 3000 associations agrées ; certaines d'entre elles opéraient dans le domaine du désarmement des civils en faisant recours à la sensibilisation de la population aux méfaits afin qu'elle s'en débarrasse. Certaines de ces associations ont été créées au plus fort de la guerre et avant même la mise en place de la commission nation de désarmement des civils. Il s'agit parfois d'associations dont les activités s'étendant au delà du domaine du désarmement et qui ont à leur active des résultats encourageant dans ce domaine

VIII. EXEMPLE DES ASSOCIATIONS QUI ONT PARTICIPE DANS LA SENSIBILISATION POUR LA REMISE OFICIELLE DES ARMES COLECTTEES A LA COMMISION NATIONALE DE DEARMEMENT ET L'ANNEE DE L'ACTIVITE DE REMISEAPRES LA SENSIBILISATION

VIII.1.ONG DAGROPASS EN 2003

Tableau 1:

Type d'arme	Nombre d'armes collectées
Bombes requêtes	2
Grenades manche	64
Obus pour mortier 82	44
Mines anti personnelle	13
Fusil artisanal	4
Fusil AK47	3
Cartouche	617
Chargeurs	12

VIII.2.ONG CEDAC 2005

Tableau 2:

Type d'arme	Nombre d'armes collectées
Fusils mugobore	332
Fusils industriels	12
Grenades	479

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Cartouches	6174
Chargeurs	96
Radio militaires	2

VII.3.ONG RAPACODIBU EN 2009

Tableau 3:

Type defusil	Nombre d'armes coll	ectées	
	Avant la campagne du 06 mars-18 Octobre2009	Pendant la campagne nationale du 19-28 Octobre 2009	Total
Fusil de toutes sortes	29	189	218
Armes de fabrication locale « MUGOBORE »	23	61	84
Grenades de toutes sortes	648	2469	3117
Bouchons allumeurs	25	74	99
Bombes /mines	192	156	344
Chargeurs vides	31	233	264
Car touches	8969	50297	59266
Baïonnettes	8	19	27
Bérets	10	0	10
Lunettes RPG7	0	0	0
Bottines	7	0	7
Tenues militaires et policiers	28	30	58
Ceinturon	14	1	15

IX. NAISSANCE DES ASSOCIATIONS DES ANCIENS COMBATTANTS (DEMOBILISES)

Dès la première heure de la démobilisation, des associations d'anciens combattants ont commencé à naître, dont certaines orientée vers le désarmement des civiles. A coup de sensibilisation de la population pour la remise des armes, certaines de ces associations sont parvenues à collecter des grosses quantités d'armes qu'elles ont mises à la disposition de la commission de désarmement pour

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

destruction. A titre illustrative le centre d'encadrement et de développement des anciens Combattants « CEDAC » fait parti depuis anciennes et le réseau d'actions paisibles des anciens combattants **pour** le développement intégré de tous au Burundi « RAPACODIBU »

Armes collectées par CEDAC en 2005

Armes collectées par RAPACODIBU en 2009

X. MISE EN PLACE DU TRAVAIL EN RESEAU DES ONGS

L'idée de la mise en place d'un réseau des associations de la société civile intervenant dans le désarmement est née du souci d'améliorer la coordination. Tous les intervenants civils dans ce domaine n'étaient pas connus de la commission de désarmement ; alors que cette dernières était en charge de la coordination, ce qui risque de poser le problème de déperdition d'armes remises avant d'arriver aux unités de destruction comme nous allons le monter plus loin. Aussi la CTDC a-t-elle est soutenue avec le PNUD l'idée de créer un réseau devant rassembler toutes les associations de la société civile intervenante dans le domaine du désarmement de la population. c'est ainsi qu'est né en novembre 2007, le réseau burundais d'action sur les armes légères « REBAL-BUANSA »en sigle qui rassemble 32 association. Ainsi, de novembre 2007 à juillet 2009 les membres du REBAL-BUANSA avaient collecté 1422 armes et 14600 munitions.

XI. CREATION DES PROJETS GENERATEURS DE REVENUS

Il ne suffit pas de désarmer encore faut-il tarir la soif des armes ou « désarmer les esprits ».pour certains, il s'agit d'une entreprise utopique. Portant, beaucoup des personnes c consultées en démontrent la faisabilité tout en reconnaissant que cela demande de la patience, de l'engagement et de la détermination pour atteindre les résultats. La politique de compensation individuelles pour les armes remises montré ses résultats mais aussi ses limites puisque les armes continuent à emporter des vies et que les burundais ne voient pas de changement par rapport à la période d'avant le désarmement

XII. EN SE BASANT SUR L'EXPERIENCE DANS LE MONDE, QUEL APPRENTISSAGE POUR LE BURUNDI ?

Le Burundi n'est pas le seul pays a avoir fait face à la problématique de la prolifération des armes aux mains des civils. D'autres pays comme le Brésil, le Sud-soudan, la Sierra Léaone,ont vécu cette expérience malheureuse et les solutions proposées dans ces cas pourraient peut –être inspirer le Burundi.

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

XIII.MISE EN PLACE DES STRATEGIES COERCITIVES

L'usage de force comme méthode de désarmement a suscité un débat chez les personnes qui ont été consulté par le Centre d'Alerte de Prévention des Conflits « CNAP » en sigle. D'une part, les démobilisés pensent que le désarmement forcé ne peut pas produire de bon résultats car d'après eux, si les détenteurs ne sont pas convaincus de la nécessité de les remettre, ils trouveront bien un moyen de les cacher. Un démobilisé de la province de BUBANZA a même dit que « si le Gouvernement tentait de désarmer les civils par la force, les résultats seraient décevants qu'ils serait obligé de se raviser ».a l'inverse, les groupes de policiers qui ont été consultés par la même ONG ainsi que certains responsables administratifs craignent que se développe un marché d'armes au Burundi si la politique de compensation pour les personnes qui remettent volontairement les armes s'étend sur une longue période, étand donné que les armes sont bon marché en République Démocratique du Congo. D'après eux, il faut que le délai de grâce et de compensation soit court pour ensuite faire place à la loi, et donc à la coercition.

Du coté des civils, très peu préconisent le recours à la force même certains ont reconnu qu'en dépit de tous les efforts qu'on va plaidoyer pour sensibiliser les burundais à la remise des armes détenues illégalement, il y aura toujours des récalcitrants parce que « Tous ne sont pas modèles dans un même moule) il faudra donc qu'a la fin, le recours à la force soit envisagé.

XIV. UTILISATION DE LA FORCE DE PERQUISITION

Il s'agit d'une méthode coercitive qui fait recours à la police pour qu'elle opère des fouilles et perquisitionne les ménages à la recherche, non seulement des armes, mais aussi tout autre objet illicite. La police avait l'habitude d'encercler un quartier au petit matin, demandant aux habitants d'ouvrir les maisons, entrait et opère des fouilles.

Avant même que la police ne suspende les fouilles systématiques des ménages pour récupérer de force des armes et minutions en décembre 2008, elle était parvenue à collecter seulement 119 armes, 155 grenades, 8274 cartouches ,un mortier 60mm (arme légère d'artillerie) ainsi que beaucoup d'effets militaires et policiers de fin 2007 à la fin 2008. dans un pays où le stock d'armes est estimé entre 100 000 armes à 300 000 armes, il ya lieu de dire que ces résultats , en l'espace année ne sont pas suffisante car les associations membre du REBAL BUANSA ont pu collecter en l'espace d'une année novembre 2007- juillet 2009 2385 armes et 23569 munitions en usant de la sensibilisation des teneurs illégaux d'armes à le remettre volontairement le gros de ces armes ont été remis en 2009 avec promesse de compensation

XV. LE DECRET LOI DU 28 AOUT 2009

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Avant la promulgation de la loi n°1/4 du 28 Août 2009 portant régime des armes légères et de petit calibre, il existait un loi data de 1971 et donc obsolète et inadaptée à un pays venait de vivre quinze ans de guerre civile et où des armes de diverses calibres ont proliférée. Il fallait donc une loi actualisée et en harmonié avec les autres instruments internationaux que le Burundi avait déjà adoptés ou ratifiés en matière de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit Calibre.

XVI. DEFIS ET LIMITES DU PROGRAMME DE DESARMEMENT BURUNDAIS

Ce défis sont essentiellement liés aux faiblesses de coordination entre différents acteurs du désarmement à l'insuffisance du budget alloué au programme de désarmement des civils et de lutte contre la prolifération et de petit calibre, le contrôle de la gestion des armes légères et de petit calibre ainsi le désarmement de la population civile, mais aussi et surtout à la non implication des confession religieuses et des responsables administratifs de base.

XVII. DEFI FINANCIER

Des la création de l'organisation en 2008 l'organisation a eu des problème d'ordre structurel que financier raison pour laquelle elle a mis beaucoup de temps pour être opérationnel sur terrain mais avec l'appui de la CDCPA d'une part l'Organisation a commencé à apparaître sur terrain en Mars 2009 par le biais d'une dotation des objet de compensation à donner aux personnes qui remette volontairement les armes moyennant une activité de remise officielle des armes à la CDCPA contre les Outils de compensation.

XVIII. DEFI DE COORDINATION

Depuis µle début du programme de désarmement, le nombre élevé d'acteurs qui se sont impliqués dans le processus a rendu difficile le travail de coordination de la commission .L'année 2007 et un partie de 2008 ont été caractérisée par des techniques policières (fouille et perquisition des ménages) pour désarmer les civiles. Les armes retirées étaient toutes destinées à être détruites, mais la commission n'en connaisse pas le nombre exact. Cette absence de contrôle par la commission a pu rendre possible les fuites d'armes avant qu'elle ne parviennent en charge de la destruction.

XIX. SOURCES DE PROLIFERATION ET PROBLEMATIQUES DES ARMES DETENUES ILLEGALEMENT

Comme nous avons bien essayé de montrer plus haut les raisons qui ont poussé les burundais à s'approprier des armes. Ici nous proposons de pouvoir d'abord identifier les sources d'armement et d'en évaluer l'ampleur .Nous allons jauger l'acuité avec laquelle se pose la problématique des armes

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

illégalement détenues, c'est à dire par les corps de défense et de sécurité, ce qui nous permettra d'émettre des pistes de solutions.

XIX.1. ARMES AUX MAINS DES CIVILS

Etant donné que le Burundi n'étant pas producteurs d'armes, tous les armes en circulation viennent des pays producteurs, le pays frontaliers contribuant à ce phénomène en servant de transit. Aussi la provenance des armes varie –telle suivant la situation géographique de telle ou telle commune.

D'autre par, sur le plan interne, les corps de défense et de sécurité burundais, ainsi que les combattants des rebelles (démobilisés) qui retournent dans la vie civile contribuent énormément à l'armement des civils. De plus il faut reconnaître que par le passé, des cas d'armement de la population par les pouvoirs publics en place se sont fait remarquer notamment suite à l'événement de1972 et 1993. Les responsables le reconnaissent mais affirment que les gros de ces armes ont été restituées et ne constitueraient plus d'une menace à la sécurité des citoyens affirmations que le nombre d'arme distribuées et non récupérées risque pourtant démentir.

D'autres part, sur le plan externe, les pays limitrophes et principalement la république démocratique du Congo joue un rôle dans la prolifération des armes aux mains de la population civile burundaise.

XIX.2. SOURCE INTERNE

Comme déjà évoqué plus haut, cette source comprend trois composantes :les pouvoirs publics qui dans la cadre d'autodéfense civile ont distribué des armes à la population sans parvenir à la récupérer toutes ,les corps de défense et de sécurité ainsi que les combattants rebelles qui retournent à la vie civile

XIX.2.1 POUVOIRS PUBLICS ET FORCES REBELLES

Certaines études faites sur la prolifération des armes aux mains des civils burundais situent les débuts de cette problématique en 1972, année au cours de laquelle « la rébellion HUTU et la répression qui s'en est suivi ont causé que plusieurs milliers de morts et poussé près de300000 personnes à quitter le pays, principalement vers la Tanzanie. Dans l'Optique d'organiser une

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

autodéfense civile, le gouvernement d'alors ont distribué à la population des fusils communément appelés « KIRINGOMA ».certaines des ces armes ont été restituées tandis que celles qui n'ont pas été seraient aujourd'hui, d'après les policiers et militaires interrogés par n'ONG CENAP, hors d'usage faute d'entretien, et délaissées pour des armes plus modernes.

L'année de 1993 est marqué par l'assassinat du Président NDADAYE Melchior et le Burundi est encore sombre dans la violence qui devrait durer quinze longues années. Des mouvements armés hutu sont nés pour pouvoir combattre le retour d'un pouvoir issu de coup d'état et défendre leur victoire de1993.Le nombre de « Militants combattants » démobilisés du CNDD-FDD étaient estimés à 10 000 dont certains étaient armés, d'autres non parce qu'ils s'en occupaient d'autres activités comme la sensibilisation, le ravitaillement.

De son coté le Gouvernement d'alors ont levé et armé une milice de 20 000 hommes communément appelés « des gardiens de la paix », SMO (services pituitaires Obligatoire vers les années 2000, SCO : Service Civique obligatoire envers les lauréats des humanités générales qui seront les candidats à l'université. Tout cela se faisait dans le cadre de l'autodéfense civile. Comme les militants combattants ; les gardiens de la paix n'étant pas tous armés, mais une grande partie possédait des armes. D'après le CNDRR (Commission National Chargée de la Démobilisation, la réintégration des ex combattants), le désarmement et le démantèlement de ces deux milices (militants combattants et les gardiens de la paix) ont été réussi à 99%. Cependant, la population consultée continue à affirmer qu'une quantité négligeable de ces armes n'aurait pas été remise. Les résultats les quiétudes sont fondées, come le montre le tableau

XIX.2.2.TABLEAU 4: TABLEAU COMPARATIF DES ARMES DISTRIBUEES DANS LE CADRE DE LA DEFENSE CIVILE ET CELLES RECUPEREES.

Région	Armes	Armes	Manque ou	Observations
militaire(RM)	distribuées	récupérées	excédent	
1 ^{er} RM	360	315	-45	Le nombre d'arme distribuées dans cette
1 Kivi	300	313	-43	région militaire serait déplus loin élevé celui
				mentionné
2 ^{ème} RM	408	354	-54	

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

3 ^{ème}	1329	1642	+313	Ici le nombre d'armes récupérées est supérieur à celui des armes distribuées .deux explications sont possibles :soit certaines d'armes distribuées n'avaient pas été enregistrées, soit certaines personnes alléchées par les frais de démobilisation sont venues des armes acquises autrement.
4 ^{ème}	128	125	-3	
5 ^{ème}	1771	1276	-495	
Total	3996	3712	284	Ces armes sont allées alimenter les civils.

XIX.2.3 TABLEAU 5 : ARMES RECUPEREES SUR LES PARTIS ET MOUVEMENTS POLITIQUES ARMES(PMPA).

РМРА	NOMBRE DE COMBATTANTS	ARMES RECCUPERREES
CNDDFDD	19326	1339
KAZE FDD	707	72
CNDD	2371	149
PALPE AGAKIZA	633	40
FNL ICANZO	305	19
FROLINA	778	132

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

FNL	8500	723
TOTAL	32620	3474

Ce tableau confirme les inquiétudes de la population. En effet il est difficile de croire qu'un effectif de 32620 combattants ne se servait que 3474 armes, si on se rappelle la force militaire dont dispose certains mouvements lors des batails, il ya lieu d'adhérer au postulat selon lequel beaucoup d'armes ont été cachées ou vendues aux civils, ce qui constitue une des raisons pour lesquelles les sources de armes aux mains des civils semble intarissables. Deux rasons essentielles peuvent avoir poussé les combattants rebelles à cacher leurs armes.

D'une part, le critère universellement incitatif « une arme pour un combattant » n'a pas joué un rôle déterminant dans l'attribution du statut de combattants. ce qui veut dire que les combattants ne se sentaient pas obliger de présenter leurs armes lors du processus d'intégration et pouvoir donc les cacher en vue de les vendre.

D'autre part pour le cas spécifique du PALIPEHUTU-FNL, des combattants auraient caché leurs armes pour causer des frustrations .en effet, ce mouvement est entré dans le processus de négociation au moment où la situation politique sur le terrain ne lui est favorable. L'intégration des combattants a provoqué beaucoup de mécontentement et de déception. Des combattants auraient caché des armes, principalement dans les provinces de Bujuumbura, Bubanza, pour cause des frustrations consécutives à l'annonce de la démobilisation. Ce qui pourrait expliquer la découverte du 03/2009 d'un fût plein d'explosif dans la forêt de KUKOKO.D'après les rapport de la sécurité élaborés par le bureau chargé du service de renseignement à la Force de défense national, ces armes appartiendraient au FNL.de plus graves encore dans la périodes des élections 2010 période à laquelle le président du Parti FNL a pris l'exil avec d'autres leaders politiques ne fait garantie à la sécurité de la population burundaise ce qui l'on prouvé ce sont des grenades qui ont été lancé dans presque tous les coins du pays et le cas quia beaucoup attirés l'attention de la communauté internationale et les partenaire du Burundi ce sont les massacres de Gatumba en commune Mutimbuza où des groupes à main armés qui n'ont pas encore identifiés ont tué une quarantaine de personnes en date du 18 septembre 2011 ce qui montre qu'il reste à faire dans le processus de désarmement des civils au Burundi.

XX. IMPACT DES ARMES LEGERES

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

Les données disponibles indiquent que jusqu'en 2003, le pays a enregistré le plus grand nombre de perte de vie humaines à cause de la guerre. Le nombre de victimes a baissé depuis 2004 dans la plupart du pays, avec la fin de celle-ci, mais la situation ne n'est pas stabilisée pour autant.et pour la preuve, en dépit de la cessation de la guerre, la criminalité n'a pas nécessairement baissée.

Le rapport annuel 2007 de la ligue Iteka indique sur 470 personnes blessées en 2007,52 ;3% l'était par l'utilisation des couteaux, et seulement 34 ;4% par des fusils et grenades. De la même façon, sur les 641 personnes assassinées, 40,4% l'était par l'utilisation des grenades et 26,3% par des couteaux

Les données révèlent que les armes à feu étaient plus souvent indiquées que les couteaux dans les actes de violence conduisant à la mort des victimes. 70 à des accidents indiquent des armes à feu ont accompagné un ou davantage de mort contre 62 % de ceux indiquant un couteau.

Selon l'étude, les deux premières catégories de cibles apparaissent être des riches et personnes ayant exceptionnellement reçu d'argent .77,3% citent des riches comme principale cible d'acte violents et 56,4% les personnes ayant exceptionnellement reçu un peu d'argent. Les deux catégories révèlent les motivations économiques et matérielles de la criminalité au Burundi

XX.1.TABLEAU 5: CLASSIFICATION DE SEPT PREMIERES CATEGORIES DE CIBLE D'ACTES VIOLENTS SELON LES GROUPES DE REPONDANT.

Catégories de cible	Proposition des répondants qui les clients			
Les riches	87,0	80,3	73,3	73,9
Les personnes qui ont reçu un peu d'argent	70,9	60 ,0	64 ,8	51,1
Ceux qui se sont emparées des biens des autres	9,4	-	-	34,8
Personnes vivant sur les sites isolés	6,0	37,7	34,4	35,9
Personnes qui ont été impliquées dans les massacres3,	3,3	25,0	22,0	22,8
Femmes vivant	1,3	3,1	5,5	21 ,7

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

voyageant seules		
voyageant scales		

Dans presque toutes les provinces les riches sont particulièrement visés.sur les 4760 répondants, 40,3 % affirment connaître au moins une personne tuée parce qu'elle avait un peu d'argent et 14 % en connaissent cinq et plus. Dans les provinces qui ont subi pendant un long moment la violence armée, comme BABANZA et CIBITOKE,20% et 26 % répondants déclaraient connaître dix victimes

XXI. LES ACTEURS DE L'INSECURITE AU BURUNDI.

Les groupes qui aux yeux de la population, utilisent principalement des ALPC et perpétuent l'insécurité, sont identifiés par ordre d'importance comme les bandits, les combattants du FNL, les démobilisés, les tueurs à gage, les policiers et les trafiquants d'armes

L'enquête mené démontre qu'à travers l'ensemble du pays, les bandits sont cités par 80,7% de la population de base, 82,6 où des Représentants des organisations de la société civile et 87,8% des acteurs étatiques. Cette situation est cohérente avec l'identification du vol à main armée comme la première menace à la sécurité dans le pays.

XXII. ACTION DE LA STRATEGIE POUR CONSOLIDATION DE LA PAIX ET LA GESTION DES CONFLITS ARMES

Une étude montre une haute motivation pour le désarmement .Interrogés si les détenteurs illégaux des armes devraient être désarmés.95,2% des répondants à la population de base donnent une réponse positive.

Ce pendant lorsque interrogés sur les raisons de l'hésitation à restituer les armes à feu qu'ils détiennent, les réponses indiquent la prédominance du facteur compensation financière. Mais, il devrait être pris en compte la persistance de l'insécurité qui apparaît comme la principale raison pour la population et la société civile, qui citent respectivement 39,1% et 73%.

XXIII. CONCLUSIONS ET MISE EN PLACE DES RECOMMANDATIONS

La prolifération de armes illégalement détenues trouve une son explication dans les dix sept ans de guerre civile que le pays a connus et l'insécurité permanente qui a en découlé. Le besoin d'assurer sa propre sécurité celle de famille parce que celle assurée par les services publics n'était plus suffisamment garantie a pousser beaucoup de Burundais à acquérir des armes. Celles-ci sont rendues facilement accessibles par l'insécurité qui règne dans la sous région des Grand Lacs, rendant le mouvement des armes entre les différents pays qui la composent difficilement

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

contrôlable. Il est donc évident que le contrôle de armes, le désarmement des civils dépend nécessairement de l'amélioration de la sécurité publique et donc, de la sécurité individuelle. Qu'en est –il justement de la sécurité publique ? Beaucoup d'efforts ont été déployé par les Burundais soutenus par la communauté internationale.ici nous pensons la gamme du projet qui a été mis en place dans le cadre de la RSS (Réforme du Secteur de sécurité) et soutenus par les coopérations bilatérales et multilatérales avec des résultats parfois mesurables

Ce pendant, dans certain secteurs, les résultats tardent à se manifester et cela constitue une entrave majeure à la consolidation de la paix. D'une part, les corps de défense et de sécurité ont été cités comme l'une de source des armes aux mains des civils..D'autres par, les armes détenues par ces corps se retrouvent liées à certain actes de criminalités et d'autres types de violation des droits de l'Homme et cela ,en dépit des formation dispensées à ce corps en vue de renforcer ses capacités professionnelles et morales.

Le processus de sensibilisation sur le désarmement des civils et la lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre un des programme cadre de la consolidation de la paix a connu des difficultés au sein de notre organisation et surtout par le manque de mayens.

En dépit des cette imperfections d'après les rapports qui ont été délivré par la CNAP, environ 80 000 armes ont été retirées des mains des civils par tous les intervenants dans ce domaine depuis le 1^{er} appel du désarmement des civil en 2004jusqu'en 2010.

Néanmoins, la criminalité armée continue de défrayer les chroniques médiatiques, témoignent de la présence encore massive d'armes aux mains des civils. Ceci montre des efforts sont encore à faire dans le domaine du désarmement de la population civile en général et dans la gestion des armes détenues par les corps de défense et de la sécurité en particulier.

Alors nous interpelons d'orient er notre plan d'action principalement dans la recherche des solutions problématiques posée par les armes tant légal qu'illégales.après avoir analysé tous les contours de la question, une recommandations sont formulées :

- 1. Mettre en place de scelle de sécurité communautaire d'appui à la police et à l'administration dans les collines
- 2. Accéder à implanter des Club d'Education des jeunes et surtout les jeunes ex combattants des PMPA à la non violence dans les communes afin de promouvoir une cohabitation pacifique.

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

- 3. Décréter une nouvelle période de grâce pour la remise volontaire des armes et appuyer cette action par une forte sensibilisation communautaire impliquant aussi les confessions religieuses, les élus et l'administration et les leaders politiques.
- 4. renforcement de la sécurisation des armes aux mains des corps de défense et de sécurité et continuer les formations en l'endroit des de ces corps en vue d'en faire une institution professionnelle fiable et qui rassure la population.

XXIV. CADRE LOGIQUE D'EXECUTION DU PLAN D'ACTION DU RAPACODIBU

Tel.+25779910045/+25776548719

Email.rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp.6167 bujumbura Burundi

SI7GE SOCIAL :boulevard du 28 novembre

OBJECTIF	ACTIVITE	PROCESSUS	CALENDRIER	IMPACT	INDICATEUR DE	BUDGET	PARTIES	HYPOTHESES
	S				VERIFICATION	EN\$	RESPONSABLE	
1. Développement	Renforce	a)Mise en place de s	2011-2015	Meilleur	Nombre de	200 000	Partenaires au	Disponibilité des fonds
efficace de	ment	représentants		coordination	représentants		développement	
l'organisation	des	permanents		des activités	mis en place			
	capacité				Antennes		GIZ	
	s des	b) établissements et			provinciales			
	organes	équipement des			pleinement			
	des	bureaux provinciaux			équipées			
	représen							
	tants							
	provincia							
	ux et							
	commun							
	aux sur							
	la lutte							
	contre							
	les							
	armes							

EAMIL :rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

e p c c c c c c c c c c c c c c c c c c	légères et de petit calibre Formatio n et renforce ment des capacité s des membre s du RAPACO DIBU	Mise en place des ateliers de formations	2011-2012	Capacité du personnel du RAPACODIBU renforcée	Nombre de personnel formé	20000	GRIP UNIDIR GIZ	 Les partenaires appuieront la formation et le renforcement des capacités Le personnel formé restera dans les provinces pour plus d'impact.
t p	Vulgarisa tion du plan d'action du RAPACO	Présentation aux autorités locales	2011-2012	Programme relatifs aux ALPC et le renforcement des capacités	Plan d'action du RAPACODIBU vulgarisé	1200	CNAP SAS	Processus de vulgarisation accélérée

EAMIL :rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

DIBU							
Avoir la	1	2011-2015	Large	1. Nombre de	40 000	UNIDIR	1. Fonds seront disponibles
capacité			sensibilisation	membre du		CNAP	pour les activités du
de			et éducation	RAPACODIBU		PNUD	RAPACODIBU
participe			publique sur	déployés		BNUB	2. le RAPACODIBU participera
rà			les ALPC et le	participant de		partenaires	de manière enthousiaste aux
l'éducat	i		désarmement	manière active à		SIDA	activités aux ALPC et au
on			civile	l'éducation et			désarmement de la population
publique				sensibilisation			civile
et la				publique sur les			
sensibili	S			ALPC et le			
ation				désarmement			
sur les				de la population			
ALPC et				2. rapport			
le				d'enquête sur			
désarme	2			l'impact du			
ment				RAPACODIBU			
civil							
Coordin	a	2011-2015	Synergie qui	Nombre	10 000	CNAP	Maintenance de la coopération
tion des			sera instaurée	d'activités		RAPACODIBU	del'Asbl RAPCODIBU avec la
activités			entre la CNAP	conjointes		Partenaires	CNAP

EAMIL :rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

l d'	d'interve			et				
	ntion			RAPACODIBU				
	RAPACO			IVII / ICODIDO				
	DIBU sur							
	es ALPC							
	et le							
	désarme							
	nent de							
la								
-	opulati							
	on civile							
	ivec la							
	CNAP							
R	Renforce	Formation sur les	2011-2015	Participation	Nombre	25000	CNAP	Maintenance de la Cooperation
m	nent	instruments		effective de	d'organe du		PNUD	entre RAPACODIBU et la CNAP
de	des	internationaux		l'effectif des	RAPACODIBU		CNAP	
Ca	apacité			organes du	exécutant la		BNUB	
s	des			RAPACODIBU	participation		CIRGL	
O	organes			aux	dans la			
ré	égional			programmes	formation et aux			
d	du			et aux	programmes			

EAMIL :rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

3.Accéder à	Formatio	La mise en place des	2012-2015	Diminution	Nombre de	40 000	INTEPEACE	Fonds seront disponibles pour
	chaque colline							
conflits	taires sur							
prévention des	commen							
légères de	urs							
cotre les armes	animate	formées		sociaux			INTERPEACE	
matière de lutte	des	commentaires		conflits	formés		CENAP	
commentaires en	leaders	animateurs		armées et des	communautaires		CRIP	disponibles sur chaque colline.
des animateurs	n des	structuré des	2011-2015	des violences	animateurs		ACOORD	Les animateurs formés seront
2. Mettre en place	Formatio	Mise en place des		Diminution	Nombres des	50 000	Ambassades	Fonds seront disponibles et
	des civils							
	ment							
	désarme			CIVIIC				
	le			civile				
	armes et			population	iliveau local			
	des			de la	niveau local			
	le contrôle			ALPC et de désarmement	CNAP sur les ALPC illicites au			
	DIBU sur			contrôle des	définies par la			
	RAPACO			activités de	internationaux			

EAMIL :rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

implanter des Club d'Education des jeunes et surtout les jeunes ex combattants des PMPA à la non violence dans les communes afin de promouvoir une cohabitation pacifique.	n des clubs au niveau des institutio ns universit aires, secondai re et primaire s	clubs formés		des violences causées par les jeunes	clubs implantés		BNUB PNUD Ambassades Cinéma pour la Paix SIDA	la mise en place des clubs.
4. Mines en place des clubs de l'organisation des campagnes de lutte contre les mines anti personnelles	Mise en place des clubs	La mise en place des clubs	2012-2015	Diminution des victimes des mines antipersonnel	Nombre d e clubs qui seront implantés	50 000	ICBL OBLM FSD Ambassades NORWAGIAN EMBASSY	Disponibilités des fonds
5. Renforcement	Mise en	Mise en place des		Capacités	Nombre de	30 000	NODEFIC	Disponibilité

EAMIL :rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre

des capacités sur le désarmement la démobilisation et la réintégration du Genre	place des ateliers de Formatio	formations	2011-2015	renforcées	gens formés		CNDRR UNOPS USAID	
	ns annuelle s							
		Mise en place des stratégies de communication et de sensibilisation publique du RAPACODIBU	2011-2015	Dissémination d'information sur les ALPC et le désarmement de la population civile, dans les délais de qualité et respectée	Nombre de gens informés	20 000	CNAP CENAP PNUD CIRGL SIDA USAID GRIP RAFAL	Création de maintenance et l'enthousiasme entre les médias et l'Asbl RAPACODIBU aux activités relatives aux ALPC et au désarmement des civils

EAMIL :rrapacodibu@ymail.com/ndayimfic@yahoo.fr

Bp :6167 bujumbura-burundi

Siège social:boulevard du 28 novembre